

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 01 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 25 novembre 2022,
Secrétaire de séance : Christine CABON

Etaient présents 47 titulaires, 2 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Serge MAUHOURAT suppléant de Ophélie ESCOT
Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE

Pouvoirs : David MIRANDE à Louis BENOIT, Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean-Michel IDOÏPE à Flora LAPERNE, Cédric PUCHEU à Jean-Claude COSTE, Lydie ALTHAPÉ à Jean-Luc ESTOURNES, Claude BERNIARD à Bernard UTHURRY, Laurent KELLER à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Sami BOURI à Raymond VILLALBA, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Stéphane LARTIGUE à Anne SAOUTER, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Christophe QUERY

RAPPORT N° 221201-11-PAH-

DEMANDE DE FINANCEMENT LEADER / STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT ET DE COMMUNICATION DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DES PYRÉNÉES BÉARNAISES

M. LACOUR explique que dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées béarnaises, plusieurs structures muséographiques formant le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine en sites éclatés sont présentes sur le territoire.

Compte tenu de l'évolution des attentes des publics, il est proposé de définir le positionnement de chacun de ces sites et de les intégrer dans une démarche collective de définition d'une offre de découverte coordonnée, et de promotion par la création d'outils de communication adaptés. Cette action est inscrite en 2022 dans le programme d'action du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (RIAP), partagé avec les gestionnaires des différents sites. Les enveloppes budgétaires ont été validées lors du Budget Primitif 2022.

Cette démarche pour laquelle un prestataire extérieur accompagnera la CCHB, peut faire l'objet d'une sollicitation de financements au titre du programme LEADER – Haut Béarn, dans les conditions suivantes :

DEPENSES TTC		RECETTES	
Etude	23 927.00 €	Autofinancement *	9 457.16 €
Support de communication	1 999.20 €	LEADER	21 966.70 €
Frais salariaux	4 780.57 €		
Coûts indirects	717.09 €		
TOTAL	31 423.86€	TOTAL	31 423.86€

*L'autofinancement inclus la part des communes : Arette, Arudy, Aste-Béon, Aydius, Oloron Sainte-Marie

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le plan de financement,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à prendre toute mesure et à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 1^{er} décembre 2022
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé CC

Christine CABON

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le



ID : 064-200067262-20221201-221201_11_PAH-DE